

Vitrac-sur-Montane

Journal communal • Décembre 2016 •

www.mairie-vitracsurmontane.fr



*Bernard Malaurie, Maire
et l'ensemble du Conseil Municipal
Le Personnel Communal,
L'Ecole de Vitrac,
Vous présentent leurs meilleurs voeux
pour la nouvelle année !*

En direct de la mairie

Vivre à Vitrac

Vie associative

Du côté des jeunes

Vie scolaire

Infos pratiques



■ Cérémonie Commémorative



■ Péricolaire



■ Voyage Pontgibaud

Sommaire

En direct de la mairie

- Travaux
- Informations
- Carnet de l'état-civil

p 4 à 10



Vivre à Vitrac

- Le repas des aînés

p 10

Vie scolaire

- L'APE
- Rentrée scolaire 2016-2017
- La piscine
- La fête du sport
- La commémoration
- Garderie...

p 11 à 13



Vie associative

- La belote des Compagnons de la Montane
- Le Comité des Fêtes
- Les anciens combattants

p 14 à 16



Les loisirs

- Les mots croisés
- Et si l'on riait un peu...

p 18 et 20

Info Mairie :

- La mairie vous accueille du lundi au vendredi
Lundi : 8h30-12h / 13h-17h30
Mardi : 8h30-12h / 13h-17h
Mercredi : 8h30-12h
Jeudi : 8h30-12h / 13h-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h-17h30

Le secrétariat est fermé au public le mardi matin

- Tél : 05 55 21 33 51
- Fax : 05 55 27 08 42
- E-mail : mairie.vitracsurmontane@orange.fr
- Site internet : www.mairie-vitracsurmontane.fr



www.mairie-vitracsurmontane.fr

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs, Chers Vitracois,

Les premières lignes de cet édito prendront la forme d'un hommage aux victimes et leurs familles touchées par la folie humaine que la France a subi ses derniers mois. Chacun ne peut que se sentir atteint lorsque l'on s'attaque à nos valeurs.

Vous trouverez dans ce bulletin municipal de fin de trimestre aussi bien les dernières actualités de la commune (les travaux réalisés ou en cours, les manifestations, ainsi que de nombreux renseignements pratiques qui faciliteront votre vie quotidienne).

Je tiens à remercier tout particulièrement l'ensemble de mes collègues qui s'investissent pour mettre en place les projets prévus pour l'année 2016/2017 avec une rigueur indispensable de nos jours. Entre les dépenses obligatoires, les charges nouvelles, la baisse des dotations de l'Etat, l'incertitude de la nouvelle communauté de communes, on ne peut qu'être vigilant pour maîtriser les dépenses et agir en élus responsables.

Je salue le travail de nos agents communaux qui œuvrent au quotidien pour le bien être de tous, dans les domaines aussi variés que l'accueil de nos jeunes écoliers en passant par l'embellissement et notre qualité de cadre de vie : sans oublier l'accompagnement lors de vos démarches administratives. Un grand merci à vous tous !

La municipalité vous souhaite à toutes et tous, une très belle année faite de santé, de plaisir d'être ensemble et riche aussi du bonheur de vivre à Vitrac.

Très bonne année 2017 à tous.

**Votre maire
Bernard MALAURIE**

La couverture de ce journal a été réalisée par les enfants de l'école dans le cadre des activités périscolaires, suite au concours organisé par la Municipalité pour la carte de vœux.

Nous félicitons Théo élève de CM2 retenu par le jury pour sa création originale.

Un grand merci à tous les participants.



Pour recevoir le magazine directement par mail envoyez vos noms, adresse postale et adresse mail à :
mairie.vitracsurmontane@orange.fr

**Journal Communal
Décembre 2016 N°8**

Conçu et imprimé par nos soins,
ne pas jeter sur la voie publique.

Construction d'une cantine scolaire et d'une salle périscolaire

Les travaux sont lancés, la première phase a débuté en août avec la construction d'un préau et la démolition de la salle de réunion.

DÉMOLITION – ENLÈVEMENT DES ARDOISES – NOUVEAU PRÉAU – PUITS

● Le puits situé dans la cour d'école a été démonté avec grande précaution. La commune désire le remonter à l'identique sur la parcelle communale de loisirs. Jusqu'alors caché entre deux bâtiments, le puits serait alors au cœur du bourg à la vue des passants, ce qui le mettrait en valeur.

Les services des architectes de France, consultés pour le projet de construction, ont préconisé une couverture en ardoises de Travassac pour un retour à l'état initial supposé.

Les travaux avancent...

La phase d'implantation est en cours. Élus, entreprises et architecte se sont réunis pour faire le point.



Profondeur du puits + de 10 M

CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTIFONCTIONNELLE

De taille raisonnée, répondant aux exigences environnementales.

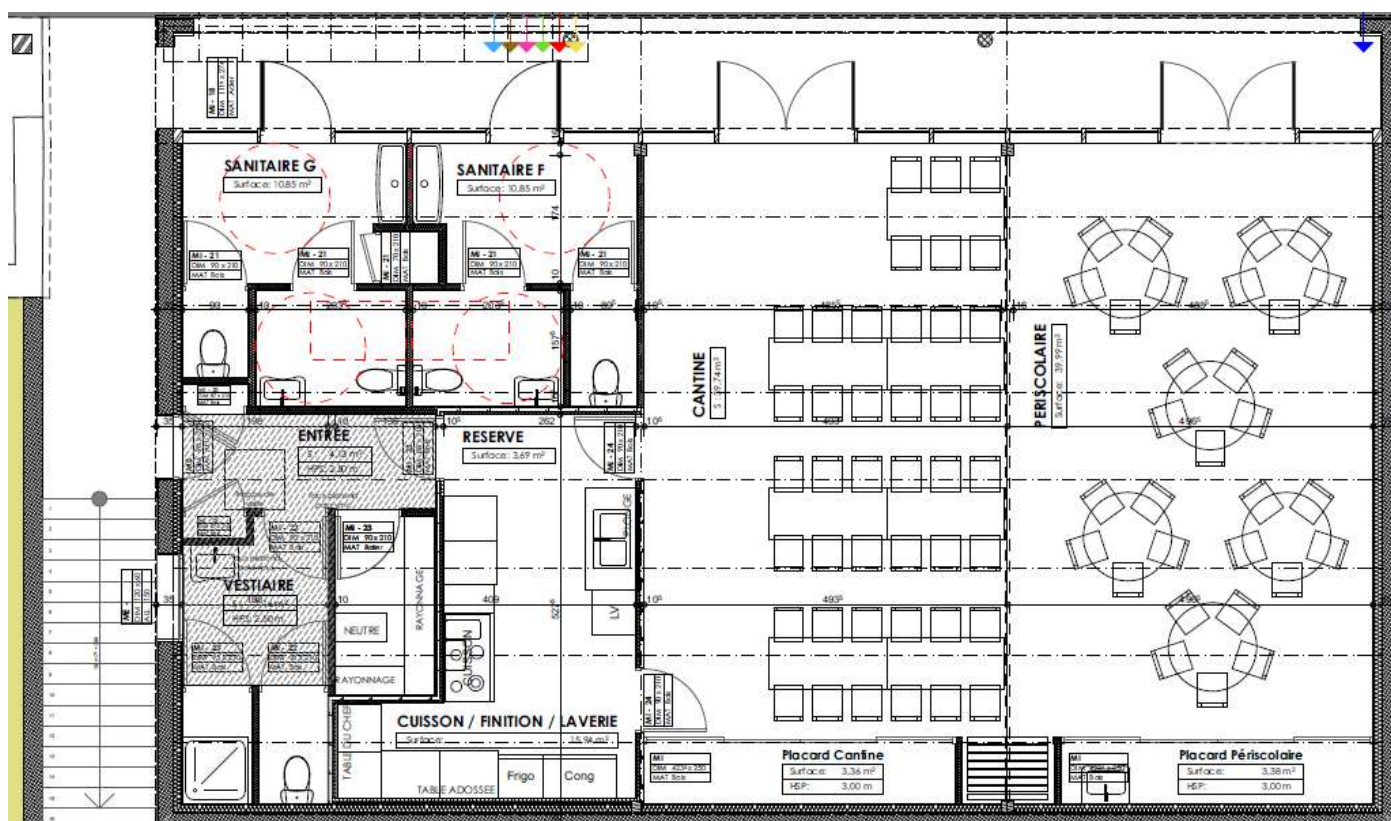
Cantine scolaire moderne, fonctionnelle, accessible aux personnes à mobilité réduite

Espace dédié au temps périscolaires et extrascolaires encadrés.

Surface adaptable pour recevoir des petits événements, des cérémonies, des associations.

Salle de mariages ou PACS, salle de vote, salle de réunions ou d'assemblées supra-communales

Ouverture souhaitée : rentrée scolaire 2017



Commission communale des travaux MM. MALAURIE, MIGINIAC, AUBESSARD



Assistant technique : M. MAS

Architecte : M. MONTZAMIR

Avancement : 30% (fondations réalisées, Elévation en cours)

Montant : 272 000 Euros HT

En partenariat avec l'état et le conseil départemental



TRAVAUX EN RÉGIE

● David, agent technique de la commune, a la charge de mettre en place les travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux, ainsi que l'entretien de la voirie communale et du cimetière.

Quelques fleurs devant le garage pour égayer l'entrée du bourg



Il était temps de refaire le mur du cimetière, il ne reste plus qu'à goudronner...



Coupe avant plantation d'une nouvelle haie à la salle polyvalente

VOIERIE

● Les services de Tulle Agglo ont refait à neuf la deuxième tranche de revêtement de la VM7 au traversée du village de Chassagne. Les riverains avaient bien préparé le terrain en nettoyant les abords facilitant ainsi la tâche de l'entreprise.



Travaux réalisés par AAPPMA des Monédières



Sur le CR N° 11 dit du Bourg Ouest vers chemin rural N° 16 dit du Puy Chaud

TRAVAUX PISCICOLES

► Restauration de la continuité écologique

La Fédération de pêche de la Corrèze, en partenariat avec notre AAPPMA a réalisé un chantier de remplacement d'une buse infranchissable par une buse cadre sur le ruisseau des Etangs à Vitrac sur Montane. Ce projet permet de reconnecter pour partie la zone amont du bassin.



Le montant du chantier s'élève à 19 952.65 € TTC. Les bénévoles de notre AAPPMA ont participé à la pêche électrique de sauvetage et au transport du poisson sauvé, ainsi qu'au suivi du chantier.

► Restauration de l'habitat piscicole

Pas de chantier réalisé en 2015

Modification du nombre d'adjoints au Maire

L'article L2122-2 du code général des collectivités permet de déterminer librement le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal. L'effectif légal du conseil étant de onze, le nombre ne peut dépasser trois.

Monsieur le Maire propose la création d'un poste de troisième adjoint au maire à compter du 1er janvier 2017. Monsieur J.C MIGINIAC étant le seul candidat et le vote ayant eu lieu à bulletin secret celui-ci est élu à l'unanimité des membres présents. Suite à cette élection, monsieur le Maire propose de redéfinir ces délégations :

Dans ce cadre :

Madame Douhet aura la charge de la comptabilité communale- des affaires scolaires-le tourisme, la vie associative et les affaires culturelles-la gestion du personnel.

Monsieur Aubessard s'occupera des finances -l'eau, le développement durable et l'assainissement-les affaires agricoles.

Monsieur Miginiac assurera le suivi des travaux communaux-les travaux de voirie-la gestion des bâtiments communaux.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des membres présents.



Diagnostic par hélicoptère des réseaux électriques de notre commune

Afin de moderniser les réseaux de distribution d'électricité, ENEDIS/ERDF investit chaque année pour la visite préventive du réseau aérien 2000volts.

Ces survols ont deux objectifs :

De détecter et localiser les équipements présentant des défaillances ou des signes d'usure qui justifient leur remplacement : poteaux endommagés, isolateurs cassés, lignes avec des brins coupés, supports déformés.

Le résultat de l'inspection permet aux équipes d'ENEDIS/ERDF d'établir un diagnostic précis et

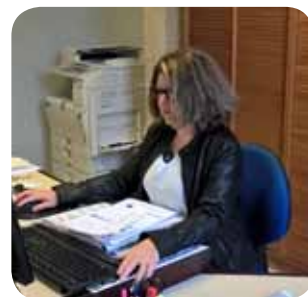
de programmer en conséquence les interventions qui permettront d'anticiper des opérations de maintenance. Les clients bénéficieront par conséquent d'une meilleure qualité d'acheminement de l'électricité en évitant des pannes latentes.

ERDF a confié ce diagnostic des lignes à sa société qui interviendra entre le 02 janvier et le 28 février 2017 en hélicoptères avec vols à très basse altitude.



Accueil du public / Secrétariat

A la mairie, vous êtes accueillis par Nathalie, toujours à l'écoute et disponible pour les renseignements ou aides que les administrés peuvent lui demander.



Celles-ci ont été déplacées d'un étage. Avec les conseils des Archives Départementales de la Corrèze, ces archives sont classées suivant une procédure bien définie. Cette tâche a demandé beaucoup de travail, de temps et d'énergie.



Au grenier depuis des années



Nathalie en plein classement

Inscriptions sur les listes électorales

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...) vous devez prendre l'initiative de la demande auprès du secrétariat de mairie avant le 31 décembre 2016.

La mairie sera exceptionnellement ouverte le samedi matin 31 décembre de 10h00 à 12h00.



Résumé des délibérations du Conseil municipal



L'intégralité des délibérations est consultable sur le site de la mairie : www.mairie-vitracsurmoutane.fr

Carnet de l'état-civil

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Souhaitent la bienvenue à :**

Clément et Corentin YOU, le 12 janvier 2016 à Tulle

Lucie BELLOT BAQUET, le 31 janvier 2016 à Tulle

- **Assurent leur sympathie aux familles éprouvées par le décès de :**

Léonie MAS, née Vedrenne le 21 juillet 2016

- **BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS DE LA COMMUNE**

Vous êtes arrivés depuis peu dans la commune de Vitrac, nous sommes heureux de vous accueillir et de vous compter parmi nous.

Le conseil municipal vous rappelle qu'il reste à votre écoute et à votre disposition si nécessaire.



QUELQUES INFORMATIONS

Recensement militaire

Tout français doit spontanément se faire recenser auprès de la mairie ou du consulat s'il habite à l'étranger. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

● Qui est concerné ?

Tous les jeunes français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons.

● Comment se faire recenser ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.

Si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

● Où se faire recenser ?

- A la mairie du domicile si le jeune habite en France

- Au consulat ou à l'ambassade de France si le jeune réside à l'étranger

● Que faut-il déclarer ?

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes :

- Votre nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), vos prénoms, votre date et lieu de naissance, ainsi que les mêmes éléments concernant vos parents
- Votre adresse
- Votre situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle

● Quelles pièces fournir

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- Un livret de famille

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile

Si le jeune est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de la journée de défense et citoyenneté, il doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministère de la défense.

● Quand se faire recenser ?

Les jeunes français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Les jeunes qui auraient pu répudier ou décliner la nationalité française, mais qui ne l'ont pas fait, doivent se faire recenser dans le mois qui suit leurs 19 ans.

● Régularisation

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

● Quels sont les effets du recensement ?

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation

doit donc être conservée soigneusement.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

● Suite au recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation à une cérémonie de citoyenneté (si la mairie en organise).

● Défaut de recensement

En cas d'absence dans les délais, vous êtes en irrégularité.

Vous serez sanctionné par le fait :

- De ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté
- De ne pas être inscrit sur la liste électorale à 18 ans
- De ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'Etat (baccalauréat ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans



Élections

Présidentielles

1^{er} tour : 23 avril 2017
2^e tour : 7 mai 2017



Législatives

1^{er} tour : 11 juin 2017
2^e tour : 18 juin 2017



Sous l'autorité de la coordinatrice communale, Valérie DAMANY, l'agent recenseur procédera à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, du 19 janvier au 18 février 2017. Nous vous demandons de lui réserver un bon accueil.



Le conseil municipal tient à remercier Michel Miginiac d'avoir autorisé le passage des engins de débardage sur ses parcelles lors de la coupe des bois au lotissement communal et Serge Faurie pour le prêt d'un manitou pour enlever les poteaux au stade pour raison de sécurité

Vivre à Vitrac

Des convives heureux
au repas des aînés

Le repas des aînés offert par la Municipalité dimanche 27 novembre, a réuni 58 convives à la salle polyvalente pour partager un bon repas et passer un moment ensemble, en présence de la présidente des Compagnons de la Montane. Le Maire, dans son mot d'accueil a une pensée pour les disparus et ceux qui n'ont pu être présents. Il en a profité pour saluer les nouveaux arrivants sur la commune qui étaient conviés à l'apéritif, ainsi que le personnel communal.

Le repas préparé par Bernard Fraysse et son équipe, a été apprécié de tous. L'animation musicale a été assurée avec entrain par Marcel et Muriel à la satisfaction des danseurs dans une ambiance chaleureuse.



La vie à l'école

LA PISCINE



Durant la 1^{re} période, nous allons à la piscine de Tulle pour pratiquer la natation. Nous avons passé des tests pour former des groupes de différents niveaux.

« J'ai adoré la piscine, comme je sais nager, je suis allé dans le grand bassin » (Mattias)

« Je n'ai pas aimé » (Chloé)



La fête du sport

Le 5 septembre, nous avons été à Tulle pour la fête du sport. Les CM1 ont découvert le tennis, l'escrime et le hand-ball. Les CM2 ont fait du badminton, du tir à l'arc et de l'accro-branche. Au tir à l'arc, on a été très bon. Pour le parcours d'accro-branche, nous sommes d'abord passés dans un tuyau noir, puis on est arrivé dans un filet. Ensuite, nous avons marché sur une poutre et escaladé un filet vert.

« C'était bien » (Idris)



Garderie – Activités Périscolaire – Cantine

Aurélien et Françoise sont en charge le lundi et le jeudi de 15h à 16h des activités périscolaires. Merci à toutes les deux pour leur polyvalence, leur patience, leur disponibilité envers les enfants.

La Commémoration

Le 10 septembre, il y a eu une cérémonie de la Déportation, de la Résistance et des Martyrs. La cérémonie a eu lieu à 10h30 du matin.

Quand on est arrivé, on a vu nos copains et copines, et le Maire.

« Pour lire, je suis monté sur une estrade et j'ai eu peur. Mais quand j'ai eu fini, j'étais très content d'avoir lu. » (William)

William, Eloïse, Solène, Lana

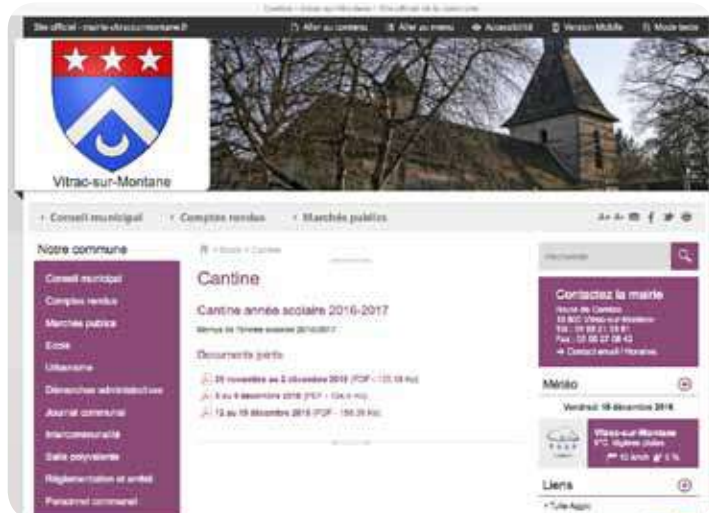




Rentrée scolaire 2016 - 2017

La garderie ouverte de 7h30 à 18h30 permet un accueil de qualité et les repas du restaurant scolaire sont variés et équilibrés (menus consultables en ligne sur le site de la commune :

<http://www.mairie-vitracsurmontane.fr>
(rubrique école – cantine)



Professeur des écoles :

- Directrice : Nadine LAFON

Garderie + activités périscolaires :

- Françoise VEZINE

Restauration + activités périscolaires :

- Aurélie VICAIRE

TARIFS 2016/2017

Garderie :

- De 7h30 à 8h00 : 0,52 € (gratuit de 8h à 8h45)
- De 16h15 à 18h30 : 2,20 €

Cantine :

- Elève : 2,20 €
- Adulte : 4,40 €



ORGANISATION

	MATIN	PAUSE MERIDIENNE	APRES-MIDI	TAP/APC (1)
LUNDI	8h45-12h	12h-13h30	13h30-15h	15h-16h
MARDI	8h42-12h	12h-13h30	13h30-16h	
MERCREDI	8h45-11h45			
JEUDI	8h45-12h	12h-13h30	13h30-15h	15h-16h
VENDREDI	8h45-12h	12h-13h30	13h30-16h	

(1) TAP : Temps d'Activités Périscolaires (organisés par la commune)

APC : Activités Pédagogiques Complémentaires (organisées par les enseignantes par petits groupes et proposés les mardis et jeudis)

Le temps d'activités Périscolaires mis en place par la commune est gratuit et non obligatoire.

Les parents ne souhaitant pas inscrire leurs enfants doivent les récupérer à la fin des cours à 15h.

Il n'y a pas de garderie pendant les Temps d'Activités Périscolaires pour les enfants non inscrits à ces activités.

A partir de 16h15, le service de garderie est payant jusqu'à 18h30



(hors enfants qui attendent les navettes du transport scolaire) : 2,20 € que le goûter soit pris ou non.

Pour des questions d'organisation et de sécurité, toute inscription engage l'élève et sa famille. Toute absence devra être signalée et justifiée.

Les activités se déroulent dans la salle de garderie, la cour, l'aire de loisirs, le stade, les deux salles nouvellement aménagées à l'étage.

Rentrée scolaire

1^{er} septembre 2016

La rentrée scolaire est déjà loin pour nos enfants. En RPI avec les communes de Sarran et Eyrein, 27 élèves fréquentent notre école (8 CM1 et 19 CM2), effectif en progression cette année grâce à l'implantation de nombreux jeunes sur notre commune et les communes du RPI. C'est une grande fierté et un gage d'avenir pour nos villages.



Une fête de Noël sous le soleil

Vendredi 16 décembre, pour cette journée organisée pour fêter Noël, les élèves du RPI d'Eyrein-Sarran-Vitrac sur Montane ont eu la chance d'être accompagné d'un magnifique soleil.

Tout d'abord, ils se sont rendus au cinéma voir « Julius et le Père-Noël » qui a fait l'unanimité. Puis, après un moment de détente dans la cour de l'école de Sarran, tous ont pris place dans la salle des fêtes ayant revêtu les couleurs de Noël autour de tables magnifiquement décorés. Là, les élèves ont dégusté un repas de Noël cuisiné par Hervé, Aurélie et Pauline

Au menu : pain de mie surprise, rôti de dinde et haricots verts, bûche glacée sans oublier une papillote (avec un pétard). Il était temps d'aller courir, jouer... avant de pouvoir se concentrer pour offrir de beaux chants aux parents venus nombreux. C'est ce qui a été fait avec application par tous les élèves.

Ces chansons ont été entendues par le Père-Noël qui est arrivé avec sa charrette chargée de cadeaux qui ont ravis petits et grands.

Cette journée était déjà finie mais sans trop de tristesse car les vacances attendaient les enfants.



L' APE...

Le vendredi 7 octobre, lors de l'assemblée générale de l'association des parents d'élèves du RPI Eyrein/Sarran/Vitrac, un nouveau bureau a été élu comme suit:

Présidente: Mme Louchart Sylvie

Trésorière: Mme Bourzat Karine

Secrétaire: Mme Mesdag Stéphanie

Les différentes actions de l'association ont permis de financer une bonne partie de la classe de sciences des CP / CE1 et d'offrir une séance de cinéma ainsi qu'un cadeau aux enfants pour Noël. A cette occasion une enveloppe a également été attribué à chaque élève et remis aux maîtresses. L'APE fonctionne avec les subventions des mairies et les bénéfices des différentes actions comme la vente des calendriers, le loto et les marchés de producteurs de pays.

Tout ceci représente beaucoup de travail et c'est pour cela que nous avons besoin de vous, parents, grands-parents...

Alors n'hésitez pas, nos réunions sont ouvertes à tous et vous serez toujours les bienvenus, avec une idée, des bras pour nous aider ou simplement pour venir voir comment cela se passe.

Toute l'équipe vous invite dès à présent à son loto annuel qui aura lieu le samedi 11 février à la salle des fêtes d'Eyrein dès 20 heures.



Succès au loto des compagnons de la Montane



La salle des fêtes était bien remplie, environ 180 personnes, en ce dimanche après-midi 11 décembre à l'occasion du loto annuel.

De nombreux lots de valeur ont ravi les participants.

A l'entracte, la buvette et les délicieuses pâtisseries ont régalé jeunes et adultes.

Les plus chanceux sont repartis avec leurs cadeaux, les autres sûrement déçus ont quand même passé un bon moment de convivialité.

Prochaines manifestations :

Belote le 8 janvier après-midi à la salle polyvalent.

L'assemblée Générale aura lieu le samedi matin 21 janvier suivie du repas traditionnel au Tandem.

Assemblée Générale du janvier 2016

Lors de l'Assemblée Générale du janvier 2016, le bureau des Compagnons de la Montane a été modifié, suite au départ de Maurice et Huguette Babillot ceux ci ayant désiré prendre un peu de repos après de nombreuses années au service du club, ce dont nous les remercions vivement pour leur dévouement et leur compétence.

Le bureau est donc le suivant :

- Présidente : Yvette Faurie
- Vice-Président : Jean-Claude Miginiac
- Secrétaire : Marie-Aimée Lacroix
- Secrétaire adjointe : Pierrette Bourdarias
- Trésorière : Marcelle Antoine
- Trésorière adjointe : Adrien Fromontel
- Commissaire aux comptes : Gilbert Lacroix

Les activités continuent dans la bonne entente et la bonne humeur. En 2016, il y a eu le thé dansant en février avec Mathieu Martinie. Des concours de belote en janvier, avril, juin, août et novembre. Sortie surprise Étoil'Tour, Holiday on ice à Clermont. Sortie deux jours à Saint Emilion et Bordeaux en juin. Sortie d'une journée en Creuse, Vallée des peintres,

Crozaut, Benevent l'abbaye en Septembre. Un repas en mai au restaurant du Relais Saint Jacques à la Bitarelle de Gimel. Repas en octobre au restaurant du Musée de Sarran.

Pour 2017 l'Assemblée Générale qui aura lieu le 21 janvier définira le programme pour l'année. Le club vieillit, de nombreuses personnes âgées ou malades ne viennent plus, aussi nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, des plus jeunes pour nous aider et apporter des idées nouvelles. Notre club a été créé en 1980, bientôt 40 ans !



COMITE DES FETES DE VITRAC



Le Comité des Fêtes a renouvelé son bureau en novembre dernier lors de son assemblée générale.

Ce nouveau bureau ambitieux a la volonté de faire vivre la commune en apportant divers événements pour le plaisir de tous. Le 18 décembre dernier des animations de Noël en partenariat avec « Le Tandem » étaient organisées dans le bourg de Vitrac sur le thème de Disney. Un spectacle par « Les Acrolytes » de jonglerie et de feu gratuit a illuminé les yeux des petits et grands malgré le froid.

Une soirée magique et féérique !

L'association tient à remercier tous les bénévoles, les enfants du village, les communes voisines ainsi que les commerçants et particuliers pour leurs dons de lots, grâce à qui cette manifestation a pu se dérouler dans de bonnes conditions.

Un grand merci aussi à Daniel Bonello, ancien président de l'association pour son dévouement pendant plusieurs années.



**Suivez-nous sur notre page Facebook
pour être informés des prochains événements**



<https://www.facebook.com/comitedesfetesdevitracsurmontane/?ref=nf>

Contact : comitedesfetesvitracsurmontane@gmail.com

Concours de belote



Dimanche après-midi 06 novembre à la salle polyvalent de Vitrac était organisé un concours de belote par les Compagnons de la Montane. Quarante quatre équipes se sont installées autour des tapis de jeu dont certains joueurs venus de loin. A chaque fin de partie, les participants pouvaient se diriger vers la buvette où étaient proposés boissons, pâtisseries, crêpes, sandwiches et «tourtaus».

A l'issue de la dernière partie annonce des résultats et distribution de très beaux lots aux plus chanceux et un lot de compensation pour les autres joueurs. Le tirage de la bourriche fit également de nombreux heureux.

Les compagnons de la Montane

Le 27 octobre dernier les compagnons de la Montane se sont retrouvés au restaurant du musée de Sarrau. Cette journée fut un bon moment de convivialité et d'échange. Le repas s'est prolongé jusqu'en fin d'après-midi, les convives n'étant pas pressés de se séparer. Ce fut une journée bien agréable.

Cérémonie du 11 novembre

Élus, Vitracois mais surtout enfants de la commune, ont participé en nombre à la Cérémonie Commémorative du 11 novembre qui a débutée à 10h30 par un dépôt de gerbe au monument aux morts, après les lectures des élèves de l'école, de Monsieur le Maire des messages des anciens combattants, le cortège s'est dirigé vers la plaque commémorative devant la mairie puis au monument de Champ Long avant de se retrouver pour le pot de l'amitié offert par la section des anciens combattants.





Depuis le 1^{er} décembre, Francine et Serge accueillent le Père Noël et la Mère Noël au coin du feu et le pôle Nord à BERNOTTE pour le bonheur des enfants émerveillés par la féerie.

Ce rendez-vous est très attendu par les petits qui font des coucous derrière la vitre des véhicules de leurs parents au Père Noël pour lui dire de ne pas les oublier. Il regarde avec admiration les gros ours blancs et l'igloo qui nous font penser que la neige va bientôt arriver.

A voir absolument pour le plaisir des petits et aussi des grands.





HORIZONTALEMENT

- 1 – Poche à provision pour les « 6 » et leurs cousines
 2 – Hors service – Un à Berlin – Tête d'autruche
 3 – Dans la tenue du ver – Présente dans la Montane
 4 – « r » chez les Grecs – Fit des opérations
 5 – Un homme a vu l'homme qui l'a vu – Lettres d'Amérique
 6 – Pas mille mais nombreuses dans les prés
 7 – Un philosophe qui s'est fait un prénom – Loi sur le travail au noir
 8 – La queue du chien – Fait 35 avec la vilaine – A ronger
 9 – On sait à quand elle remonte – Carte bleue
 10 – Son bois faisait l'objet d'un commerce infâme – Premier de la liste

VERTICALEMENT

- A – Cousine du « C (2) » et du « 6 »
 B – Le meilleur – De coude chez le travailleur
 C – Cousine du « A » et du « 6 »
 D – Vieux loup – Personnel – Le temps d'une révolution
 E – Attaches – Sa place est dans la colonne de droite
 F – Dans – Plus généreux chez la « C » que chez ses cousines du « 6 » - Bande de papier
 G – Poche à provisions chez les « 6 » etc...
 H – Comme certaine balle
 I – Poche à provisions chez les « 6 » etc... - C'est comme cela
 J – Forte tête – Entoure un bassin nippon
 K – Costaud renversé - Traditions

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Solutions horizontaux : 1. caillotte – 2. HS – ein – au – 3. nue – fario – 4. Rho – spécula – 5. Ours – ium – 6. limousines – 7. Alain – LTN – 8. len – ille – os – 9. Datée – CB – 10. Ebène – Ain
Solutions verticaux : A. Charolaie – B. as – huile – C. Normande – D. lieu – soi – an – E. lies – unité – F. en – pis – le – G. feuillet – H. traçante – I. rumen – ga – J. ail – abi – K. suam – us

Une nouvelle recrue arrive à la gendarmerie.

Dans une caserne, le Capitaine croise un jeune élève-gendarme fraîchement débarqué de l'école de gendarmerie.

- *Comment vous appelez-vous, mon garçon ?*
- *Hubert, et vous ?*

Le Capitaine, furieux, s'écrie :

- *Mon petit bonhomme, je ne sais pas d'où vous arrivez, mais sachez que je suis le Capitaine et que je m'appelle « Mon Capitaine ». De même, dans ma compagnie, j'appelle les gens par leur nom de famille. Si vous vous appelez Hubert Tartempion, je vous appellerai Tartempion, mais pas Hubert !!!*
- *Oui, mon Capitaine.*
- *Alors, c'est quoi votre nom de famille ?*
- *Montcherry.*
- *Très bien, Hubert, au travail !*

L'instituteur :

- *Thomas, dis-moi un peu qui d'entre vous est venu hier voler les pommes dans mon pommier ?*

Thomas :

- *Je ne vous entends pas bien monsieur, vu que je suis sur le dernier banc de la rangée*

L'instituteur :

- *C'est ce qu'on va voir ! Viens ici t'asseoir à ma place, j'irai m'asseoir à la tienne et à ton tour, tu me poseras une question.*

Ils échangent leur place et Thomas fait ce que l'instituteur lui a demandé.

- *Maître, qui est venu dormir avec maman alors que papa était de service de nuit ?*
- *Tu as raison Thomas, on ne comprend rien ici dans le fond !*

C'est un homme qui se trouve chez Auchan et semble perdu en cherchant d'un coin à l'autre du magasin.

Il est tellement préoccupé qu'il entre en collision avec un autre homme ayant le même comportement.

Le premier homme lui dit :

- *Excusez-moi monsieur, j'ai la tête ailleurs. Je cherche ma femme.*

Le second lui répond :

- *Aie ! Moi aussi je cherche ma femme.*
- *De quoi elle a l'air la vôtre ?*
- *Elle s'appelle Emmanuelle. C'est une belle blonde aux yeux bleus, mesure 1m75, cheveux en bas de l'épaule, vêtue d'une jupette près des fesses, blouse blanche transparente, des gros seins, un soutien-gorge noir en dentelles bien garni et une très grande bouche.*
- *Et la vôtre, de quoi elle a l'air ?*
- *Oublie la mienne, on cherche la tienne !*

Meilleurs vœux 2017

